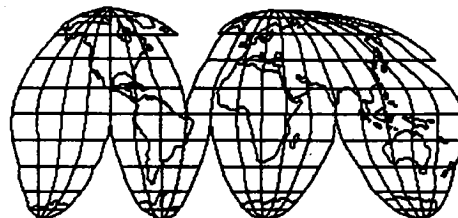


**Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine**

**This Week
in Trade and
Foreign Policy**



du 26 août au 1^{er} septembre 1993

Communiqués :

**M. Beatty engage les belligérants à conclure
un accord de paix en Bosnie-Herzégovine**

Le 1^{er} septembre 1993, n° 163

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a engagé les belligérants en Bosnie-Herzégovine à conclure un accord de paix et à mettre fin à leurs hostilités. «Aux négociations de paix qui viennent de reprendre à Genève, il est important que toutes les parties fassent les derniers compromis nécessaires pour conclure un accord de paix et mettre fin aux effusions de sang en Bosnie-Herzégovine, a dit M. Beatty. Les combats, s'ils se poursuivaient cet hiver, auraient des conséquences catastrophiques pour tous les Bosniaques. Le Canada est déjà très actif en Bosnie-Herzégovine, nous allons examiner, à la lumière des besoins et en fonction de nos ressources, les modalités de notre contribution à la mise en oeuvre d'une solution négociée.»

Le ministre Beatty se réjouit du retrait des troupes russes de la Lituanie

Le 31 août 1993, n° 162

Le ministre des Affaires extérieures, l'honorable Perrin Beatty, s'est dit heureux de la décision des autorités russes de reprendre le retrait de leurs effectifs militaires du territoire lituanien. M. Beatty a par ailleurs invité la Russie à se retirer de la Lettonie et de l'Estonie le plus tôt possible. «Le Canada a appuyé sans réserve la position de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui a demandé le retrait rapide, ordonné et complet des troupes étrangères stationnées sur les territoires des États baltes, a déclaré M. Beatty. Nous sommes heureux de constater que la Russie et la Lituanie sont parvenues à surmonter leurs différends et que toutes les troupes russes auront bientôt quitté le territoire lituanien.»

Le Canada suspend ses sanctions contre Haïti

Le 27 août 1993, n° 161

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a annoncé que le Canada suspendrait ses sanctions économiques contre Haïti. La décision fait suite aux appels lancés par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA) en faveur d'une suspension des sanctions internationales contre Haïti, suite à la ratification du premier ministre Malval et à l'approbation de son cabinet et de son programme politique et économique par le Parlement haïtien. «J'aimerais offrir au président Jean-Bertrand Aristide et au premier ministre Robert Malval, mes meilleurs voeux de succès dans la dure tâche qui les attend et les assurer de l'appui continu du Canada au gouvernement et au peuple haïtiens dans la reconstruction de leur pays. Je voudrais également féliciter et exprimer ma sincère admiration à M. Dante Caputo, envoyé spécial, à M. Joao Baena Soares, secrétaire général de l'OEA, et à M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, pour leurs efforts et la détermination dont ils ont fait preuve en vue d'apporter une solution pacifique à la crise haïtienne», a déclaré le Ministre. Le ministre Beatty a toutefois indiqué que toute dérogation aux clauses de l'Accord de Governors Island sur la transition vers la démocratie et le retour du président Aristide pourrait conduire à la réimposition de sanctions. Le ministre Beatty a précisé que le Canada reprenait immédiatement l'ensemble de la coopération qui avait été suspendue après le coup d'État du 30 septembre 1991. Le